

R-3677-2008
15 décembre 2008

- 82 -

Au sujet de l'allégement réglementaire, nous invitons la Régie à considérer les remarques formulées par monsieur Fleury lors de son témoignage du dix (10) décembre deux mille huit (2008).

Alors, principalement, ça conclut les représentations que nous voulions faire devant vous ce matin. Alors, nous invitons la Régie à prendre en considération les recommandations formulées par l'intervenante lors de cette audience et à les mettre en application.

DÉCISION SUR STATUT D'EXPERTISE

LE PRÉSIDENT :

Merci, Maître Lussier. Avant de prendre une pause santé, la Régie va rendre sa décision sur la demande de reconnaissance du statut d'expertise de monsieur Raphals.

La Régie a relu la preuve et l'argumentation des parties et conclut qu'elle ne peut accorder le statut d'expert en tarification, stratégie et structure tarifaire au témoin Raphals qui a comparu pour le RNCREQ. Monsieur Raphals, à l'instar de plusieurs autres personnes impliquées depuis des années au dossier de la Régie et en réglementation du secteur de l'énergie, a

certainement une bonne expérience en ces matières, mais il n'a pas d'expertise spécifique en matière de tarification, stratégie et structure tarifaire.

La Régie retient l'argumentation du Distributeur voulant qu'il y ait lieu de distinguer les personnes qui témoignent à titre d'analyste de celles qui, en raison de leur formation académique et de leur expérience spécifique dans des matières techniques et complexes, rendent des témoignages d'opinion sur ces questions.

Nous allons prendre une pause et revenir à dix heures cinquante-cinq (10 h 55). Merci.

PAUSE

10 h 55

LE PRÉSIDENT :

Bonjour, Maître Gertler.

PLAIDOIRIE PAR Me FRANKLIN S. GERTLER :

Bonjour, Monsieur le Président. J'espère, vous avez été assez gentil pour vous faire couper les cheveux pour que je sente moins les effets de la calvitie, mais ça ne donne rien là. Vous me dépassez encore là. Je voulais juste prendre une... D'abord, Franklin Gertler pour le ROÉÉ.

Je voulais juste prendre quelques instants, de façon liminaire, pour remercier d'abord la Régie